



FLASH INFOS

RANSPACH LE BAS

FEVRIER 2017

1. SENSIBILISATION AUX GESTES QUI SAUVENT :

Les Sapeurs-Pompiers lancent une campagne d'initiation aux gestes qui sauvent : **alerter, masser, défibriller et contrôler les hémorragies**. L'objectif de cette formation est de permettre à chacun d'être acteur en situation de crise.

Cette campagne se déroulera **à la Mairie** et les personnes intéressées peuvent participer à la session du :

➤ Samedi **4 Mars 2017** de 14.00 à 17.00 heures

Veillez-vous inscrire en Mairie au 03.89.68.40.35 ou par mail : mairie.rlb@orange.fr

2. CONCERT ANNUEL :

➤ Samedi **11 mars 2017** : Concert annuel de la Musique Union dans la salle des fêtes de Ranspach-le-Bas.

3. LIGUE CONTRE LE CANCER: **DU 13 AU 19 MARS 2017**

La quête organisée dans notre commune rencontre toujours un vif succès, aussi la municipalité remercie les généreux donateurs. La prochaine campagne au profit de la ligue contre le cancer aura lieu du **13 AU 19 MARS**. Veuillez réserver le meilleur accueil à notre ouvrier communal Sylvain Scherrer.

4. 60EME ASSEMBLE GENERALE DE L'UNION FRONTALIERE DES DONNEURS DE SANG BENEVOLES : **18 MARS 2017**

La 60eme assemblée générale de l'union frontalière des Donneurs de Sang Bénévoles aura lieu le samedi 18 mars 2017 à 19 heures au foyer catholique de Saint-Louis situé 59 rue de Mulhouse. Chaque donneur de sang bénévole ainsi que son conjoint ou ami(e), est cordialement invité à participer à cette manifestation. Un repas sera servi au prix de 15 euros. Pour toute demande de renseignement et inscription, merci de bien vouloir contacter M PRESTEL Christophe, 8 rue des vergers à Ranspach le Bas avant le 6 mars au plus tard.

5. CARPES FRITES A EMPORTER VENDREDI SAINT : **14 AVRIL 2017**

Le Club Bel-Age organise un repas CARPES FRITES A EMPORTER, le vendredi saint 14 février 2017, au prix de 12 € la portion. Veuillez-vous munir de récipients.

Le talon réponse distribué dans vos boîtes aux lettres sera à retourner ou téléphoner à l'une des personnes ci-dessous avant le 20 Mars 2016 chez :

Mme SCHMITT Arlette ☎ 03.89.68.44.19 OU : Mr GOEPFERT Robert ☎ 03.89.68.43.42

6. ELECTIONS 2017 : PROCHAINES ÉCHEANCES

- Dimanche **23 Avril 2017** : 1^{er} tour élections Présidentielles
- Dimanche **07 Mai 2017** : 2nd tour élections Présidentielles
- Dimanche **11 Juin 2017** : 1^{er} tour élections Législatives
- Dimanche **18 Juin 2017** : 2nd tour élections Législatives

7. AUTORISATION DE SORTIE DU TERRITOIRE POUR LES MINEURS

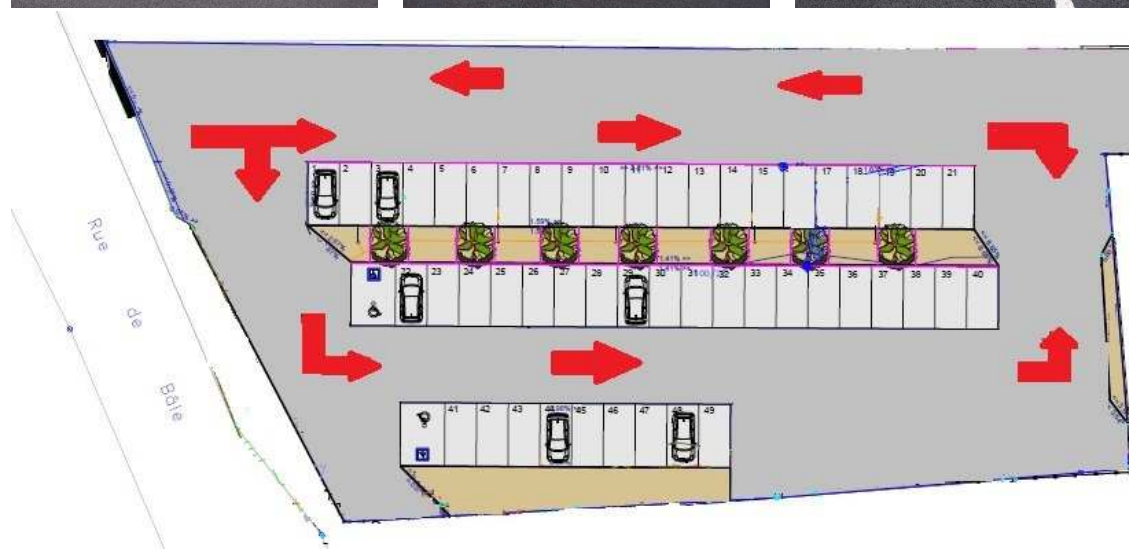
Un dispositif d'autorisation préalable à la sortie du territoire français des mineurs qui voyagent sans un représentant légal a été mis en œuvre depuis le **15 janvier 2017**, dans un objectif de prévention des départs de mineurs vers des zones de conflits. **Aucune démarche en mairie ou en préfecture n'est nécessaire.**

Ce nouveau dispositif est issu de l'article 49 de la loi n°2016-731 du 3 juin 2016 renforçant la lutte contre le crime organisé, le terrorisme et leur et leur financement, et améliorant l'efficacité et les garanties de la procédure pénale (article codifié à l'article 371-6 du code civil). Le décret n°2016-1483 du 2 novembre 2016 relatif à l'autorisation de sortie du territoire d'un mineur non accompagné par un titulaire de l'autorité parentale est venu préciser les conditions de mise en œuvre de l'autorisation de sortie du territoire (AST).

Cette AST sera matérialisé par l'usage d'un formulaire CERFA (n°15646*01), renseigné et signé par un titulaire de l'autorité parentale, accompagné de la copie de la pièce d'identité du signataire. Ce formulaire est accessible sur le site www.service-public.fr.

8. RISQUE ACCIDENT PARKING SUD ALSACE

Nous avons pu constater le non-respect de la signalisation au sol au niveau du parking du Sud Alsace. Nous vous rappelons que le fléchage au sol présent sur le parking assure un sens de circulation qu'il faut respecter car il permet d'assurer la sécurité des usagers du parking et de la route.



9. MEDIABUS :



Le conseil départemental du Haut-Rhin vous propose d'accéder gratuitement à plus de 3000 documents (lectures, musiques, films et ponctuellement des animations culturelles). Retrouvez le Médiabus le premier mercredi de chaque mois de 14h à 14h45 sur le parking de la mairie.